

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 45 du Règlement.

L'ENVIRONNEMENT—ON DEMANDE L'ASSURANCE QU'ON ENQUÊTERA. (B) L'INDEMNISATION DES VICTIMES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, je voudrais revenir sur les questions que j'ai posées au premier ministre (M. Mulroney) le vendredi 19 avril au sujet du déversement de BPC dont nous avons parlé toute la journée. J'ignore au juste qui répondra à mes observations au nom du gouvernement. Quoi qu'il en soit, vendredi dernier, j'ai posé trois questions au premier ministre. L'une concernait les accusations qui seraient portées à la suite de ce déversement; l'autre, les indemnités qui seront versées aux victimes connues, à savoir la famille qui se trouvait dans l'automobile qui suivait le camion et la dernière, l'annulation de l'étude sur les BPC qui avait été réclamée par le gouvernement de l'Ontario et qui a été annulée par le gouvernement conservateur fédéral.

Au sujet des accusations, le premier ministre m'a alors répondu, et je cite:

... il est possible qu'il y ait eu des infractions à la loi et aux règlements au mépris des vies humaines, auquel cas je puis garantir au député que toutes les poursuites possibles en vertu de nos lois seront intentées de façon énergique.

Je voudrais demander au député répondant au nom du gouvernement de nous préciser dans quel domaine le gouvernement envisage de prendre ce genre de mesures. L'enquête annoncée plus tôt par le ministre des Transports (M. Mazankowski), alors qu'il intervenait à ce sujet dans cette enceinte, pourra-t-elle conduire à des poursuites, si l'enquête révèle qu'elles sont justifiées? En outre, au cours de cette enquête examinera-t-on d'un œil critique non seulement la responsabilité de la société, mais également celle du gouvernement de l'Ontario?

J'ai également posé au premier ministre une question au sujet de l'indemnisation de la famille qui se trouvait dans l'automobile qui suivait le camion et qui a été confisquée. Le premier ministre a alors répondu:

Mis à part le drame proprement dit, en ce qui concerne les familles qui subissent injustement les conséquences de cet incident, nous examinerons la question et, si nous pouvons leur venir en aide, nous serons ravis de mettre tous les moyens du gouvernement du Canada à leur disposition pour les aider de toutes les façons possibles.

Le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement (M. Gurbin), qui répondra, semble-t-il, au nom du gouvernement, pourrait-il nous préciser si le gouvernement a fait des ouvertures à la famille et si des dispositions ont été prises, par exemple, pour ramener ces gens jusqu'à Red Lake ou pour répondre à tout autre besoin à court terme qu'ils pourraient avoir? J'aimerais être mis au courant à ce sujet.

La troisième question portait sur l'annulation de l'étude du Conseil national de recherches destinée à mettre à jour les analyses scientifiques relatives à l'évaluation des BPC. Je le répète, c'est le gouvernement de l'Ontario qui avait réclamé cette étude et elle a été annulée à la suite des compressions

L'ajournement

annoncées par le gouvernement le 8 novembre dernier. A ce sujet, le premier ministre m'a répondu alors:

• (1805)

Je pense que tous les députés veulent être certains que cela ne se reproduira plus. Si la demande du député...

J'avais demandé alors qu'on poursuive à nouveau ce programme...

... doit y contribuer, les députés peuvent être certains que nous allons y donner suite.

Le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement pourrait-il nous dire si oui ou non, suite à cette déclaration du premier ministre vendredi dernier, on a envisagé de reprendre l'étude tendant à mettre à jour les analyses scientifiques ayant trait à l'évaluation des BPC? Le premier ministre a probablement entendu parler de l'annulation de l'étude pour la première fois vendredi dernier, et je ne m'attendais pas à ce qu'il connaisse tous les détails des compressions, mais je crois que le premier ministre a été éclairé sur cette question et qu'étant donné les événements récents, il a peut-être jugé que l'annulation de ce programme n'était pas une si bonne idée après tout. Le secrétaire parlementaire pourrait-il donc nous dire si l'on a décidé de revenir sur cette décision?

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je vais essayer de répondre aux nombreuses questions qui ont été soulevées au cours des quelques minutes qui me sont accordées.

Je voudrais répondre à la question concernant l'aide accordée à cette famille. Comme l'a dit le député de Kenora-Rainy River (M. Parry), nous nous sommes entendus pour intervenir par l'intermédiaire du médecin-hygiéniste et des autorités locales. Nous avons notamment offert de mettre un avion ou tout moyen de transport nécessaire à la disposition des personnes touchées, par l'entremise des autorités locales. Je peux assurer au député que nous l'avons fait et que notre offre tient toujours si cela devient nécessaire. Je suis également certain qu'elle pourra être élargie si les autorités locales en voient la nécessité.

En ce qui concerne l'enquête, je ne peux pas répondre précisément quant à ce qui pourrait ressortir de l'enquête annoncée par le ministre des Transports (M. Mazankowski). J'ignore si des accusations seront portées à l'issue de cette enquête, mais je vais me renseigner. Je peux toutefois répondre au député que la compagnie a déjà reconnu sa responsabilité. J'ignore ce qui se passera ensuite du point de vue juridique, mais elle a reconnu sa responsabilité.

J'ai également dit très clairement que des directives avaient été établies pour la gestion des BPC avant que le député de Davenport (M. Caccia) ne soit ministre de l'Environnement. Je croyais que la compagnie avait transporté cette substance conformément à ce code. Toutefois, il est évident qu'il n'en était rien. Elle s'y était néanmoins engagée envers le gouvernement de l'Alberta. Encore une fois, la responsabilité a été établie. J'ignore de quelle façon cela s'inscrit dans l'enquête. Je crois que celle-ci doit être plus vaste, mais cela peut néanmoins en faire partie.